

DATE DE CONVOCATION
06/06/2025

DATE D’AFFICHAGE
06/06/2025

NOMBRE DE CONSEILLERS EN EXERCICE
25
PRÉSENTS
19
VOTANTS
24

L’an deux mille vingt-cinq, le **lundi 16 juin**, à 18 heures 30, le Conseil municipal, légalement convoqué, s’est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Damien de WINTER, Maire.

Etaient présents

M. Damien de WINTER, Mme Marie-France MOLLET, M. Jean-Pierre ISABEL, Mme Sophie MOBASHER, M. Jean-Louis BOISSÉE, Mme Sara ROUZIÈRE, Mme Monique BOBLIN, M. Patrick DESVAGES, Mme Marie-France LEBON, Mme Josette ALDROVANDI, Mme Patricia FREIDOZ, M. Christophe BISSEY, Mme Nelly AUBRON, M. Olivier VÉLASQUEZ, Mme Magali LE BLAIS, Mme Edith LE ROUX, Mme Naïma ANNOUCHE, M. Frédéric LACOUR, M. Bertrand VERSTRAETE.

Absents excusés

M. Bruno LECŒUR donne pouvoir à Mme Sara ROUZIÈRE
Mme Catherine SIBBILLE donne pouvoir à Mme Marie-France LEBON
M. Abdellah FAWZI donne pouvoir à M. Damien de WINTER
Mme Isabelle PIERRE donne pouvoir à M. Jean-Pierre ISABEL
M. Nicolas RICHTER donne pouvoir à M. Jean-Louis BOISSÉE

Absente non excusée

Mme Agathe PETRIGNANI

Secrétaire de séance : Mme Sara ROUZIÈRE

Délibération n° 25.06.16/02

Objet / Modification du tableau des effectifs n°2 pour 2025

Monsieur le Maire expose aux membres du Conseil municipal qu’il conviendrait d’entreprendre une modification du tableau des effectifs.

En effet, lors du Conseil Municipal du 7 octobre 2024, il a été décidé de la création d’un emploi au service financier dans le cadre du dispositif des contrats d’accompagnement à l’emploi, au titre du Parcours Emploi Compétences.

Monsieur le Maire précise que ce contrat arrive à son terme le 13 juillet 2025, et propose de le renouveler pour un an.

De plus, suite à l’élaboration des plannings, pour la rentrée scolaire 2025/2026, il apparaît des besoins supplémentaires pour le Pôle des affaires scolaires, notamment une augmentation d’heures pour un agent.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l’unanimité ;

APPROUVE la création :

Au 13 juillet 2025 :

- d’un poste d’Adjoint administratif, à temps complet.

Au 1^{er} septembre 2025

- d’un poste d’un Adjoint technique principal de 2^{ème} classe, à temps complet.

APPROUVE également la suppression :

Au 1^{er} septembre 2025

- d’un poste d’un Adjoint technique principal de 2^{ème} classe, à temps non complet ; 28/35^{ème}.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits
Pour extrait certifié conforme,

La secrétaire de séance,
Sara ROUZIÈRE

Le Maire,
Damien de WINTER

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

014-211403019-20250616-250616-02-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 30/06/2025

